**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préparer la formation aux défis de demain

La rentrée scolaire 2022-2023 aura lieu le 22 août 2022 et les écoles, les gymnases et les écoles professionnelles se préparent à accueillir leurs élèves. Le chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a présenté à la presse les principaux enjeux de cette nouvelle année: accueil des jeunes déplacés par le conflit en Ukraine, valorisation de la formation professionnelle, consultation sur le passage à un gymnase en quatre ans, réflexions sur la réduction de l'impact écologique du département et suite du déploiement de l'éducation numérique.

À quelques jours de la rentrée scolaire 2022-2023 qui aura lieu le 22 août, le DEF présente les chiffres et les enjeux de l'année à venir. Lundi prochain, 94'100 élèves de l'école obligatoire et 35'610 apprenties, apprentis et élèves en formation postobligatoire prendront le chemin de leurs classes. La rentrée des hautes écoles se déroulera en septembre pour 40'666 étudiantes et étudiants, dont 17'134 personnes inscrites à l'UNIL et 3370 en formation à la HEP Vaud. Les principaux chiffres et indicateurs de la rentrée sont consultables en ligne.

Promouvoir concrètement la formation professionnelle

Près de 19'000 jeunes vaudoises et vaudois commencent ou continuent leur apprentissage dans l'un des 175 métiers proposés dans le canton. Ce type de formation permet de préparer et d'intégrer au mieux les jeunes dans la vie active, tout en tenant compte des besoins de notre économie. Pourtant, l'an dernier, à peine 20% des jeunes se sont directement dirigés vers la voie professionnelle à la sortie de la scolarité obligatoire. Une série d'actions cumulées devrait permettre de promouvoir ces débouchés: une orientation plus efficace, une meilleure information de l'ensemble des élèves, quelle que soit leur filière VG ou VP, une valorisation des attestations de formation professionnelle (AFP), mais aussi un rapprochement avec les entreprises et les associations professionnelles.

Au postobligatoire toujours, la révision de l'ordonnance fédérale de 1995 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale implique l'harmonisation du cursus en quatre ans à l'échelle du pays. Une consultation a lieu en ce moment et le Conseil d'État formulera une réponse officielle fin septembre. Le DEF est conscient des impacts pédagogiques, financiers, sur le personnel, sur les grilles horaires ou encore

sur les besoins en bâtiments concernés par cette évolution qui peut suivre différents scénarios actuellement en discussion.

Nouvelle phase pour l'éducation numérique et ajustements du Concept 360°

Après une période de lancement, l'éducation numérique entre dans une phase de consolidation. Le financement qui sera sollicité prochainement pour un déploiement sur l'entier du Canton s'inscrit dans la durée et permettra de mettre infrastructures et équipements à niveau. À la fin de cette nouvelle année scolaire, près de 37'000 élèves de l'obligatoire et environ 3900 enseignantes et enseignants seront concernés. Un cap est franchi avec plus de la moitié des établissements obligatoires (52 sur 93) qui seront engagés dès la rentrée dans ce processus en synergie avec les partenaires: la HEP Vaud, l'UNIL et l'EPFL. Au postobligatoire, l'informatique devient dès le 22 août une discipline obligatoire à l'école de maturité, comme exigé par la Confédération.

Le département a la volonté de continuer d'œuvrer en faveur de l'école à visée inclusive concrétisée par le Concept 360°. Un temps d'analyse est cependant nécessaire pour écouter les professionnels de la formation et les familles afin de mieux répondre à leurs attentes. Des ajustements pourront ainsi être apportés.

Accueil des jeunes déplacés par le conflit en Ukraine

Le flux migratoire provoqué par le conflit en Ukraine s'est poursuivi cet été, mais à un rythme plus lent. Depuis le mois de mars, 990 enfants ont pu être intégrés en école obligatoire et 217 au postobligatoire où l'École de l'accueil double sa capacité d'accueil. Le dispositif prévoit que les élèves sont intégrés dans une classe ordinaire avec des cours de français ou scolarisés en classe d'accueil.

La situation sanitaire liée au COVID-19 n'exige quant à elle pas de mesure particulière dans les lieux de formation au vu de l'analyse épidémiologique du Médecin cantonal qui poursuit la gestion de la situation. Les hotlines cantonales sont ouvertes pour les parents qui auraient des questions, notamment au 0800 316 800. Aucune annonce de cas ou de test n'est exigée par l'école, ni par les autorités sanitaires.

La responsabilité du DEF est de réduire son impact écologique

Le DEF est l'un des plus gros employeurs du canton, mais aussi le plus important occupant de locaux, et souhaite réduire ses émissions de CO_2. Les pistes à explorer en lien avec les autres départements concernés vont de la rénovation énergétique des bâtiments de la formation à l'installation de panneaux solaires répondants à la consommation diurne, en passant par la mise en place de plans de mobilité pour le personnel. Parallèlement, une nouvelle mouture du volet formation du Plan climat est en cours d'élaboration. Elle tiendra compte des remarques faites sur le volet pédagogique de la précédente version et augmentera considérablement la part du montant consacré à la formation professionnelle pour valoriser les métiers liés à la transition écologique et de donner envie aux jeunes et aux adultes de se spécialiser dans ces domaines.

Six semaines après son entrée en fonction à la tête du DEF, le conseiller d'Etat Frédéric Borloz est enthousiaste et confiant. Avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du domaine la formation, il se réjouit de relever les défis qui

permettront d’ancrer l’école dans le monde de demain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 août 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

LIEN(S)
Principaux chiffres et indicateurs de la rentrée
Chiffres concernant l’accueil des élèves déplacés par le conflit en Ukraine

TÉLÉCHARGEMENT(S)